

Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir

Déclaration du groupe Outre-Mer

« Mes amis, au secours...Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures sur le trottoir du boulevard Sébastopol serrant sur elle le papier par lequel avant hier, on l'avait expulsé ». C'était il y a 64 ans, l'Abbé Pierre appelait les français à « l'insurrection de la bonté ».

Si bien des efforts sont intervenus depuis cette date en faveur des sans-abri, la rue tue toujours en France au XXIème Siècle.

Percutés par les injustices de la vie, trop de femmes, d'hommes et de jeunes s'enfoncent dans la pauvreté absolue, parce-qu'aussi notre société exclue.

Certes, les dispositifs publics sont nombreux mais depuis trop longtemps, on tente de résoudre le problème des sans domicile fixe qu'en se focalisant sur l'hébergement, alors que l'approche doit être globalisante.

Comme dans l'Hexagone, Outre-mer les situations des SDF naissent et se développent de ruptures familiales, de perte d'emploi, de problème d'addiction, de perte d'habitation ou d'immigration.

Dans certains territoires, on constate une prédominance de mineurs SDF comme en Polynésie ou à Mayotte quand dans d'autres, les demandeurs d'asile sont des préoccupations supplémentaires.

Ces inégalités sont d'autant plus prononcées que le taux de pauvreté s'établit déjà entre 17 et 60% dans nos territoires.

De plus, la diversité des Outre-mer se traduit par la disparité des dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

Certaines collectivités ne disposent pas de numéro d'appel, ni d'hébergement d'urgence lorsque d'autres délèguent la gestion des sans-abri aux seuls réseaux associatifs.

Ces organisations doivent alors apporter à la fois prestations alimentaires, d'hygiène tout en leur fournissant de l'aide administrative et un accompagnement.

Dès lors dans nos collectivités d'Outre-Mer, la lutte contre l'extrême pauvreté exige de fournir un effort majeur en faveur du logement et de créer des centres d'hébergement d'urgence et de longue durée. Ces mesures doivent s'accompagner d'un accès aux soins en particulier aux soins psychiatriques.

Enfin, aucune solution ne peut être durable sans des politiques d'accompagnement et de réinsertion. Une démarche similaire à celui de « zéro personne sans accompagnement » permettrait de relancer le principe de solidarité qui tend à s'évaporer dans les Outre-mer.

Parce-qu'il faut tous lutter sans relâche pour la dignité de la personne humaine, parce que dans ce contexte de revendications sociales qui traverse la France, le CESE n'a pas oublié les SDF, parce que le froid est de retour et les personnes vivants dans la rue seront les premières impactées, la mobilisation et la recherche de solution doivent être collective.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis